

Conseil d'école du jeudi 13 novembre 2014

Présents : M. Vanbauce (directeur de l'école), Mmes Babut(arrêt maladie), Hervé-Steiner, Barsanti, Macéra, Joao, Salens, Bernard(excusée), Guiroy, Besson, Therme, Parillaud, Castaing et M. Rouillon (enseignants)

M. C. Soubie (Maire de Tresses), Mme Pina (Adjointe au Maire)

Mmes, Bazin, Benoit- Puech, Fèvre, Seillard, Thomas, Camerotto et Ms Alarçon, , Survila(parents d'élèves liste FCPE)

Invités : Mme Huguet (directrice territoriale des Francas) et M.Sivade (responsable pédagogique de l'accueil péri-scolaire)

La secrétaire de séance : Mme Macéra

Compte tenu de la présence de Mme Huguet et de M. Sivade, le point 6 (POTS) de l'ordre du jour sera abordé en premier.

1. Rentrée 2014 et prévisions 2015

Rentrée 2014 avec mise en place des nouveaux rythmes qui s'est déroulée sans souci majeur (des réajustements ont été nécessaires et ont résolu les problèmes d'organisation) et soulagement d'avoir pu conserver de justesse la 12^e classe.

Nous avons débuté l'année avec 283 élèves : 56 cp ; 46 ce1 ; 73 ce2 ; 56 cm1 ; 54 cm2 répartis dans 12 classes :

2 cp	24 et 23
1cp/ce1	(9 cp ; 12 ce1)
1 ce1	24
1 ce1/ce2	(8ce1 / 12ce2)
2 ce2	25 et 25
1 ce2/cm1	23 (11ce2 ; 9cm1)
2 cm1	24 et 23
2 cm2	27 et 27

On a donc au total 54 Cm2 qui devraient quitter l'école à la fin de l'année et 52 GS devraient entrer au CP d'où une prévision d'effectif de 281 élèves pour l'année 2015

281 : 12 = 23,41 élèves par classe

281 : 11 = 25,54 élèves par classe (fermeture l'année dernière annoncée à 25,6/classe)

Ces données sont préoccupantes, nous risquons de nous retrouver dans la même situation que l'année dernière : risque de fermeture ou de blocage jusqu'à la rentrée. Un minimum de 10 enfants supplémentaires, compte tenu des radiations qui ont lieu en cours et en fin d'année(certaines sont déjà prévues), sera nécessaire.

De nouvelles accessions à la propriété sont-elles programmées ?

La résidence Videau construite en 3 tranches la première tranche sera livrée en mai et les attributions seront réalisées en février.

2. Locaux scolaires et travaux

Des travaux d'entretien notamment dans les sanitaires ont été réalisés. En réponse à une question des parents, une seule porte ne ferme pas actuellement. Les travaux courants sont toujours réalisés au plus vite par les services municipaux.

Le grand portail rue des écoles a été rehaussé.

Des coupures de courant sont fréquentes depuis plusieurs jours, le problème est-il résolu ?
Changement de disjoncteur le 12 novembre vers 13h

Les revêtements des sols et des murs portent les traces de l'inondation subie l'année dernière. Une relance et une nouvelle déclaration de sinistre (intempéries de septembre) ont été adressées aux assurances. Le mobilier devant être remplacé a été reçu et installé dans les classes. Les poubelles de la cour vont être remplacées.

Il arrive encore des fortes et très désagréables remontées d'odeurs (égouts) dans le couloir menant au restaurant scolaire. Des travaux ont été effectués et d'autres sont en cours de programmation. Un problème d'accès au gymnase (trottoirs inutilisables à cause de stationnements illicites) une demande de plots pour y remédier a été faite.

Le panneau d'affichage de l'école n'a pas été réparé par contre un avant-toit a été réalisé.

Les locaux sont toujours partagés avec le périscolaire, le club informatique, le centre aéré, les TAP et les cours de Djembé.

Durant la pause méridienne une nouvelle activité est proposée : les petits Samourais (Gestion de la violence) D'autres activités sont poursuivies comme la lecture, le dessin, les jeux de société, les échecs, la bibliothèque, la musique et le jardinage.

La salle informatique est de nouveau difficilement utilisable suite à différents problèmes signalés dans le cahier de suivi par les enseignants et les membres du club informatique. Un planning d'utilisation de cette salle a été mis en place pour permettre à chaque enseignant d'y amener sa classe en fonction de ses projets.

3. Election des représentants des parents d'élèves

Le vote s'est déroulé conformément aux instructions officielles données par l' IA, selon les orientations de la commission électorale.

Le pourcentage de votants en hausse cette année 38.2 % de votants (contre 34,2% l'année dernière)

1 Liste

La FCPE a obtenu 12 sièges

4. Règlement intérieur.

Le règlement intérieur doit être modifié au niveau de l'article B.1 : les horaires :

« **B-FREQUENTATION ET OBLIGATION SCOLAIRE**

1-Les horaires.

9h00 à 12h00 et 13h45 à 16h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, 9h00 à 12h00 les mercredis, soit un horaire hebdomadaire de 24 heures. Les élèves peuvent se voir proposer un temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) pendant lesquelles ils seront pris en charge par un enseignant de l'école. »

Tous les autres articles sont reconduits pour cette année sans modification.

Vote pour acceptation du nouveau règlement intérieur

Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité.

Pour répondre à l'une des questions des parents, l'ouverture de l'école se fait toujours 10 min avant la reprise des cours soit : 8h50 le matin ; 13h35 l'après-midi. Il y a eu un ou deux retards lors du remplacement de collègue malade.

5. Projets et actions pédagogiques

Projets départementaux :

L'école participe à 4 projets départementaux :

CHANTE ÉCOLE : 5 classes : 2 CP , CP/CE1, CE1, CE1/CE2

ÉCOLE ET CINÉMA : 2 CE2

JARDIN ET PATRIMOINE : 2 CM2 (merci à la municipalité pour la préparation d'un espace dédié à la réalisation de ce projet)

À LA CROISÉE DES ARTS À L'ABBAYE DE LA SAUVE : 1 CM1

CE2/CM1 : - Projet RRS : Monts et Mots. Projet d'écriture en relais avec 2 autres classes et avec régulation par une classe du collège Jean Zay

CM2 Mme Guiry : Projet RRS en sciences autour de l'eau (Projet en attente)

2 CM2 : Projet natation du 16 décembre au 3 février (grâce au financement de la municipalité : 175,50€ x 6 séances = 1053€ de location de bassin +360 € de transport)

CM1 Mme Bernard : Projet BD en liaison avec la bibliothèque

2 CE2 Mme Macéra et Mme Joao : École et cinéma en lien avec leur projet départemental en partenariat avec la Médiathèque

4 classes de cycle 3 (2 CE2- CE2/CM1-CM1) : Prix du roman jeune public en partenariat avec la librairie Mollat et la bibliothèque.

Projet bibliothèque et Musée des beaux-arts autour de 2 thèmes : jardin et patrimoine ; portrait

Projet Carmen : 2 classes (CP Mme Babut et CP/CE1 de M. Rouillon) et la classe de GS de Mme Duverneuil (mini-concert prévu)

Cycle 3 (toutes les classes) : Défi /math - résolution de problèmes. En liaison avec le projet d'école.

Des participations à diverses manifestations ont ou vont prochainement avoir lieu :

LA SEMAINE BLEUE : deux classes de CP ont accueilli le mardi 14 octobre un groupe de « Seniors » dans le cadre d'une rencontre intergénérationnelle sur le thème « l'école d'hier et d'aujourd'hui.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE : La municipalité souhaitait associer des élèves de CM2 de notre école cette cérémonie du 11 novembre 2014 en cette année du centenaire. Une demande a été faite aux parents des élèves de cm2 et une dizaine d'enfants y a participé.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : Tous les élèves de CM2 ont participé à une action sécurité routière début octobre.

JOURNÉE PORTES OUVERTES COLLÈGE JEAN ZAY le vendredi 5 décembre (info reçue et transmise aujourd'hui aux familles des élèves de CM2). La participation de 3,50€ de repas est entièrement prise en charge par la municipalité.

Sorties réalisées et prévues :

CP Mme Hervé-Steiner et CE1/CE2 Mme Barsanti : 9 décembre mini-concert « Le petit Tailleur » (théâtre Fémina)

CM1 : Abbaye de la Sauve le 7 novembre

2 CE2 : cinéma le Favols de Carbon-Blanc le 18 novembre

CP/CE1 M. Rouillon CP Mme Babut : mini-concert « Carmen » Théâtre Fémina en mars.

6. Projet d'Organisation du Temps Scolaire

De nombreuses concertations ont été menées avec les différents partenaires et ont abouti aux nouveaux horaires actuels. Quelques ajustements ont été nécessaires dans l'organisation et la mise en place des différentes activités proposées après les heures de classe notamment le mercredi matin. Depuis tout se déroule au mieux, hormis un souci de responsable clairement désigné pour un groupe d'enfants devant rejoindre une association à partir de 16h les mardis et jeudis. Ce problème a rapidement été résolu.

La municipalité a mis en place 7 ateliers libres d'accès durant la pause méridienne (jardinage, dessin, jeux de société, bibliothèque, échec, musique et gestion de la violence) ainsi qu'une garderie de 30 min le mercredi midi pour une vingtaine d'enfants.

La mise en place des TAP est une réussite dont l'organisation va continuer à s'améliorer (anticipation des inscriptions aux ateliers pour avoir des listes d'inscrits définitives avant chaque nouvelle période) : 3 ateliers par jour sont proposés dans lesquels se sont inscrits 137 enfants (103 participants) pour la 1^{ère} période :

Lundi : sport / environnement / énigmes et défis
Mardi : atelier scientifique et technique / éveil musical / poterie
Jeudi : théâtre / sport / (roman photo abandonné faute d'inscrits)
Vendredi : ludothèque / arts plastiques / cuisine

Pour Mme Huguet directrice territoriale des Francas, le bilan général est positif. Des ajustements d'organisation ont été réalisés (signalétique, gestion des espaces). Les nouvelles listes d'inscrits aux ateliers seront affichées avant les vacances scolaires. Cependant, des changements viennent parfois bouleverser les choix fait en amont. Un rappel est effectué : l'engagement de l'enfant est nécessaire sur toute la durée du cycle.

Une demande de faire trois vœux par ordre préférentiel permet de respecté à 84% le 1^{er} choix, si celui-ci n'a pas été validé, il devient alors prioritaire sur la période suivante. Il est rappelé la nécessité de rendre les documents d'inscription avant la date butoir. Les parents demandent d'être informés sur les places restant vacantes de chaque atelier (par affichage ou mail à la FCPE).

Un problème informatique survenu en octobre a généré des problèmes de facturation. Des excuses et des mesures ont été et seront prises pour que chacun puisse rentrer dans ses frais. Une convention de service social d'intérêt général est signée en partenariat avec le périscolaire. La commune apporte les deux tiers du financement. L'équilibre financier nécessite réflexion.

Néanmoins, le problème de ne pas avoir de pause méridienne de 2 heures persiste. Cette pause de 2 heures permettrait de pouvoir y placer les APC et ainsi harmoniser les horaires de chaque enfant et la prise en charge de tous les élèves de l'école. L'ensemble de l'équipe pédagogique continue à affirmer que ce serait le mieux aussi bien pour tous élèves que pour la participation de ceux-ci aux TAP.

De plus, un horaire légèrement décalé avec la maternelle ne serait-ce que de 5 minutes, éviterait les courses effrénées, l'inquiétude de nombreux parents et l'attente de ceux-ci par les enseignants des deux écoles.

7. Fêtes Scolaires

Loto : vendredi 21 novembre à la salle de la Fontaine (une tablette + une GoPro et de nombreux autres lots dont des entrées dans diverses structures : zoo, musée, théâtre...) Très peu de lots ont été apportés par les parents à l'école pour le moment, un mot de relance sera distribué demain et une pré-vente de tickets sera lancée en début de semaine.

Spectacle de Noël Jeudi 18 Décembre « Qui tricote s'y pique » par la compagnie Breloque offert par la mairie à la salle de la Fontaine (2 représentations).

Kermesse : compte tenu du bénéfice dérisoire de l'année dernière (30€), est-il judicieux d'envisager de renouveler l'expérience ?

Spectacle de fin d'année : Tous les élèves de cycle 2 (et les CE2 de Mme Barsanti) se produiront au Rocher de Palmer dans le cadre du Projet Chante École. Il n'est pas prévu pour le moment de projet regroupant tous les enfants de l'école.

8. Coopérative scolaire

Le bilan de la coopérative est disponible et consultable à la demande (prendre rendez-vous) Une demande pour la vérification des comptes de la coopérative a été lancée via les cahiers de correspondance en septembre, aucun parent ne s'est manifesté, 2 parents venant chercher leur enfant ont accepté de le faire. Il n'est pas simple de trouver des horaires où chacun est disponible en même temps. Nous savons que les parents d'élèves sont des partenaires associés à l'école, les informations leur sont données dès que possible.

9. Dates des prochains conseils d'école

Jeudi 12 février 2015 à 18 h
Jeudi 11 juin 2015 à 18h

10. Questions des parents non abordées au cours des points précédents

Certains parents se plaignent du rajout important des fournitures scolaires dans certaines classes. Il n'y a aucun abus, juste des réajustements. Le budget alloué à chaque enfant est d'environ 27€ : 10 000€ pour 283 élèves soit 36 €/lèves moins les achats communs papier /fourniture bureau...) Dès qu'un enseignant commande un fichier ou un manuel pour chaque élève de sa classe, il est difficile ensuite de ne rien demander aux parents. Une liste des fournitures qu'il est possible de demander aux parents est disponible sur le site du ministère. Les commandes groupées que la FCPE a organisé pour cette année ont-elles été nombreuses ?
Le bilan est positif pour une première année et la FCPE a eu de bons retours sur le rapport qualité/prix.

Le directeur	La secrétaire de séance
M. VANBAUCE	Mme MACÉRA